



ASSOCIATION DE HOCKEY  
FÉMININ DU RICHELIEU



### **Objet : Politique d'équité du temps de jeu**

Nous souhaitons réitérer que l'équité du temps de jeu est une valeur importante de notre association. **Non seulement nous demandons à nos entraîneurs d'accorder un temps de jeu équitable à toutes les joueuses, de plus nous souhaitons que nos entraîneurs valorisent équitablement leurs joueuses.** En effet, le hockey mineur vise à développer les jeunes et pour ce, ils doivent bénéficier de temps de jeu dans un contexte où leurs efforts sont valorisés et leur motivation, stimulée.

Par souci de clarté, veuillez noter que :

- Des circonstances hors du contrôle des entraîneurs peuvent faire en sorte qu'une joueuse ait moins de temps de glace, par exemple une absence, une blessure, le fait de se sentir incommodée pendant le match ou le fait d'avoir une punition ;
- L'entraîneur-chef a l'autorité de retirer temporairement du jeu une joueuse dont le comportement manque de respect ou met en danger la sécurité des joueuses ou des officiels ;
- L'entraîneur dispose d'une marge de manœuvre dans la répartition du temps de jeu dans un match pour s'ajuster aux circonstances (ex. avantage ou désavantage numérique, dernière minute de jeu, etc.), toutefois il doit viser à accorder, en moyenne sur plusieurs matchs, un temps de jeu équitable à ses joueuses.

Si des situations non conformes avec les valeurs communiquées se produisent, nous vous invitons à discuter de la situation avec votre entraîneur-chef ou le cas échéant, avec un autre représentant de l'Association.